



L'Association des Propriétaires de Chalet du Lac Clair

2023

LA SEULE CONSTANTE DANS LA VIE EST LE CHANGEMENT ! (Héraclite)

Cette ancienne citation décrit bien l'expérience immobilière récente autour de notre magnifique lac. Tant de nouveaux visages! Bien que les membres regrettent sincèrement de devoir dire au revoir à tout ancien voisins, nous prenons également un grand plaisir à accueillir tous les nouveaux résidents !

Les nouveaux résidents qui n'ont pas encore adhéré au CLCA sont encouragés à se joindre à cette initiative de quartier qui protège notre lac et ses environs. Nous en bénéficions tous. Vous pouvez découvrir ce qu'est la CLCA et apprendre comment adhérer à : <https://clearlakecottagersassociation.ca>

PLACE À LA NOUVEAUTÉ !

L'élection municipale de 2022 a fait table rase de l'adhésion et semble avoir mis fin à une longue impasse pour donner des résultats positifs. La mairesse Thorne Rochon, la conseillère Kaitlynn Nicol et leurs collègues membres du conseil municipal font la promotion de changements aux règlements qui devraient répondre à de nombreuses préoccupations que la CLCA a soulevées en votre nom. En attendant, nous fournissons la mise à jour suivante :

Les conteneurs de stockage ou les bâtiments galvanisés (l'un ou l'autre, pas les deux) seront autorisés sur les lots résidentiels riverains qui dépassent un (1) acre et ils ne sont pas autorisés dans la cour au bord du lac.

Logements accessoires – présentement, le conseil n'envisage pas de les autoriser sur les lots résidentiels riverains.

Location à court terme - une présentation comprenant des commentaires soumis par CLCA a été présentée au comité municipal d'urbanisme par le maire. D'autres commentaires du public seront sollicités avant que des recommandations soient fournies au conseil. Les propositions prévoient des mesures d'octroi de permis, de réglementation et d'application semblables à celles qui ont été adoptées dans d'autres municipalités.

Roulottes récréatives - L'utilisation/l'entreposage des roulottes dans notre municipalité a été discutée dans un forum ouvert par l'administration précédente. CLCA a présenté des observations. Le conseil existant ne s'est pas encore penché sur cette question.

Règlement sur la plage - Le conseil a un nouveau règlement (qui n'a pas encore été mis en œuvre) qui répondra à la majorité des préoccupations soulevées par la CLCA auprès de la mairesse Savage concernant la plage au Lac Clair (c'est-à-dire le stationnement de nuit, le comportement bruyant, l'amarrage dans la zone de baignade, etc.) Les dispositions du présent règlement seront appliquées par l'agent des règlements municipaux.

La mairesse Kathleen et la conseillère Kaitlynn ont accepté d'assister à notre AGA 2023 pour répondre aux demandes des membres.

PROJET HISTOIRE DU LAC CLAIR



Chalet à Howard Bain, 1925
Photo soumise par Peter Bain.



Chalet Somers
Photo soumise par Jo Somers.

À ce jour, notre groupe a mené 12 entrevues enregistrées de membres qui ont offert de partager leurs connaissances sur les débuts de notre communauté lacustre dès le début des années 1900. Nous avons également reçu des copies de vieilles photos de la région du lac.

Lors de l'AGA, les membres seront encouragés à offrir leurs réflexions sur la façon de documenter efficacement le présent et de publier nos conclusions pour l'avenir.

En attendant, si vous connaissez quelqu'un qui devrait être interviewé, ou si vous avez des photos historiques, des artefacts, etc. que vous aimeriez partager, veuillez appeler le président Howie.

ÉLECTIONS

Les mandats de certains membres du Conseil arriveront à expiration lors de l'AG 2023. Bien que certains de ces membres aient exprimé leur volonté de se présenter pour un mandat supplémentaire, si vous ou un membre que vous connaissez pourriez être intéressé à rejoindre le conseil d'administration, soyez prêt à prendre la parole lors de l'AGA.

COTISATIONS 2023-2024

Just a reminder that the deadline to pay annual fees is 06 August 2023. If you have not done so already, please review the attached membership form and arrange payment by either e-transfer or cheque.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Si La température le permet, l'AGA se tiendra le **dimanche 6 août 2023 à 13h00 au kiosque de la plage** (veuillez apporter votre propre chaise). ON VOUS ATTEND EN GRAND NOMBRE !

En cas de changement, les membres recevront une notification préalable par téléphone ou par courrier électronique.